

en direct

Bulletin municipal n° 81
juin 2018

Vignoc fête

l'agriculture

le 1er septembre

www.vignoc.fr



4

Les jardins familiaux



7

Associations



9-11

Conseils municipaux

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

Modifications des horaires de la mairie

Fermeture de la mairie les samedis matins durant les périodes de vacances scolaires.

périodes scolaires

ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

vacances scolaires

ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

Infirmière libérale

Mme LELAY Yolande - La Trubailière
35360 VIGNOC - T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin)

A partir du 15 mars, la déchetterie est ouverte les lundis, mercredis, vendredis et samedis de 10h à 18h. Elle est située dans le bas de l'allée de la Villouyère, en face du parc de loisirs.

Merci de déposer uniquement vos déchets verts à cet endroit et de récupérer vos sacs plastiques.

Déchetterie de Tinténac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*

> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h

Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30

Samedi : 10h30-12h

T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc

Responsable de la publication : Jean Le Gall

Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.



édito

Vignoc connaît une croissance importante du fait du succès que connaît le domaine du Vallon des Fresches. La partie « Bourg » est presque remplie, les voiries sont en cours de finition. La partie « Tertre » est en phase de commercialisation, et les travaux commenceront dès l'automne. La situation géographique et l'exposition de cette dernière tranche semblent retenir l'attention de ménages en quête de point de chute sur le Pays de Rennes. Le quartier du « Tertre » comprendra 88 logements.

Tradition oblige, le comice agricole perdure dans nos territoires néoruraux. Les organisations territoriales passent, les habitudes restent. Le canton de Hédé n'existe plus, sauf pour le comice agricole. En effet les agriculteurs de notre territoire, ont leurs repères, leurs affinités, leurs habitudes, et font difficilement confiance à l'inconnu. Ils sont toujours imprégnés du « bon sens paysan », et c'est tout à leur honneur. Simple concession à l'évolution des temps, ce sera un comice intercommunal. En effet la commune de Langouët et celle de Vignoc vont unir leurs efforts pour l'organisation de cette manifestation. Nous sommes voisins très proches, et dès que vous quittez le bourg de Vignoc vous êtes déjà à Langouët. Nous mettrons donc à profit cette particularité pour que la manifestation ait lieu sur un même site qui appartienne à nos deux communes. Le concours de labour sera à droite en descendant sur Langouët, et les autres animations du côté gauche sur Vignoc.

La coopération intercommunale est souvent difficile à mettre en œuvre, car les intérêts des communes ne sont pas toujours convergents.

Nous expérimentons depuis de nombreuses années une coopération et même une fusion de nos clubs de sports, d'abord avec Hédé, puis avec Guipel. De USV, nous sommes devenus ASVH puis ASVHG. Nous partageons avec les communes voisines nos équipements sportifs, et chacun y trouve son compte, car la mutualisation permet de réaliser des économies.

Nos équipes de football ont dans ce cadre gagné en notoriété, car l'union fait la force. Et quand l'heure est au succès, la spirale est vertueuse, et l'ensemble des équipes sont tirées vers le haut. C'est ce que nous expérimentons aujourd'hui, toutes nos équipes, masculines et féminines, engrangent des succès.

Pour pérenniser cet état d'esprit et pouvoir offrir à l'ensemble de nos concitoyens des installations de qualité, nous avons dans le contexte de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné imaginé un cadre général pour la construction d'un schéma sportif à l'échelle du Nord-Ouest de notre territoire. Pour les raisons évoquées plus haut, nous ne pouvions pas faire sans Hédé-Bazouges nos premiers partenaires.

Nous disposerons donc ainsi pour nos sportifs d'un terrain d'athlétisme communautaire à Guipel, dont la réalisation est lancée, puis d'un terrain de football synthétique intercommunal à Vignoc pour une mise en œuvre dans les prochains mois, et enfin d'une salle de sport communautaire à Saint-Symphorien (2021-2023). La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, celle de Bretagne Romantique, les communes mères de l'ASVHG (Vignoc, Hédé, Guipel), mais aussi Langouët, Saint Gondran, Saint Symphorien sont associées à la réussite de ces projets.

Je vous souhaite un bel été !

Jean LE GALL

Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain bulletin doivent nous parvenir pour le **7 septembre**.
à mairie.vignoc@orange.fr

nouveauté

Les graphistes Franck et Chantal Bauvin ont mis en page le Vignoc en direct pendant une quinzaine d'années. Ils prennent aujourd'hui leur retraite. Nous les remercions pour leur travail et leur écoute.

Le bulletin municipal en profite pour se relooker. Il sera toujours imprimé sur papier recyclé par Le Colibri imprimeur.



infos municipales



travaux

Nettoyage du cours d'eau de la Villouyère



Pour la première année, la municipalité, sous l'égide de l'adjoint Daniel Houitte et des bassins versants, ont organisé une demi-journée éco-citoyenne.

Le chantier était de nettoyer le cours d'eau de la Villouyère de papiers, de plastiques, et des encombrants (sièges de voiture, tôles, ...). Près de 200 kg de déchets ont été récupérés et emmenés en déchetterie.

Le chantier s'est terminé sous le préau du four autour d'un verre de l'amitié. MERCI aux participants.

Domaine du Vallon des Fresches

La commercialisation des 88 lots du quartier du Tertre a commencé. La commission urbanisme a donné des noms aux voies de circulation.

Préau

Démolition des anciens sanitaires pour raisons d'hygiène et de sécurité.



Eclairage public

Trois lampadaires ont été posés chemin bis rue des écoles (chemin face au parking de la Mairie).

L'éclairage du bourg est passé en période d'été depuis le 1^{er} juin et jusqu'au 15 septembre : le bourg et la rue des écoles ne sont allumés que le samedi soir jusqu'à 2h.



L'inauguration de la salle polyvalente aura lieu le dimanche 1^{er} juillet à 10h30

Rénovation de la salle polyvalente



Les travaux de rénovation de la salle polyvalente vont se terminer mi juin :

- Isolation thermique et phonique.
- Remplacement des portes extérieures, intérieures et des fenêtres.
- Mise en place de volets roulants.
- Pose de Velux.
- Remplacement du parquet.
- Fabrication d'une nouvelle scène sous laquelle les tables pourront être rangées.
- Réhabilitation et remise aux normes électriques des sanitaires.
- Travaux de peinture.
- Chemin d'accès à la salle pour personnes à mobilité réduite avec éclairage.
- Achat de mobilier neuf (tables et chaises).

Les travaux ont pu être réalisés grâce aux partenaires financiers : Etat, TEPCV (Val d'Ille-Aubigné), Département, Aide Parlementaire.

03

infos / divers

baby-sitting

Parents de jeunes enfants et jeunes d'au moins 16 ans

Si vous cherchez à faire garder votre enfant de façon ponctuelle ou si vous avez au moins 16 ans et que vous souhaitez effectuer du baby-sitting, il pourrait être intéressant de vous rencontrer, d'échanger, de faire connaissance ... et ainsi, peut-être, de vous rendre service.

Pour faciliter ces rencontres entre Vignocois, la Mairie peut mettre à votre disposition un lieu de rencontre et organiser des rendez-vous.

Si cette proposition vous intéresse, vous pouvez vous inscrire à la Mairie.

bois à récupérer

Un bouleau et un chêne sont tombés en travers du ruisseau de la Villouyère au niveau de la déchetterie verte. Ces 2 arbres sont à enlever et à récupérer à titre gratuit. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

état civil

NAISSANCES

LEBRUN Hugo - 22, rue de la Postenée / né le 19 mars 2018

DEFFAINS Soan - 2, rue de l'Ille / né le 29 avril 2018

BAUDOUIN Roman - la Tronsonnière / né le 4 mai 2018

MARIAGES

DRAÏ Pierrick et GUITTON Elodie - la Grélehaie / le 14 avril 2018

PIGEAUD Damien et CLERC Nolwenn - 18, rue du Tertre / le 5 mai 2018

GRIMA GARCIA Sergio et SYS Hélène - 1 all. des Grandes Guérinais / le 19 mai 2018

RIAUX Cédric et SAUVAGE Bérilinda - 6 allée des Roses / le 19 mai 2018

DECES

GENDROT Alexandre - 31, rue de la Poste / le 25 mars 2018

LEJAS Prosper - la Longrais / le 16 avril 2018

infos / divers

une bonne participation au repas des seniors

04

Samedi 17 mars, 70 convives ont été accueillis à l'Auberge du Tertre par le Maire Jean LE GALL, Daniel HOUITTE, 1^{er} Adjoint et Françoise LEFEUVRE, Adjointe Vice-présidente du CCAS, pour le traditionnel repas annuel des seniors de plus de 70 ans.

Le maire a adressé un mot de bienvenue et Françoise Lefeuvre a remercié au nom de l'ensemble des membres du CCAS les participants qui ont répondu en nombre à l'invitation, a présenté les 8 nouveaux septuagénaires présents qui ont rejoint la « famille des seniors » et a eu une pensée nostalgique pour les 6 aînés disparus depuis un an.

Agrémenté de chansons, les convives ont partagé un excellent repas concocté par Eric.

Les doyens de la commune sont frère et sœur, Mme Marie Truet 97 ans qui réside à l'EPHAD de Hédé-Bazouges et M. André Bohuon 91 ans, ont été mis à l'honneur et se sont vus remettre respectivement bouquet et colis gourmand.

Les aînés, absents à ce moment de convivialité pour une raison majeure, ont reçu un colis à leur domicile ou à la maison de retraite.



TAP – théâtre

Vendredi 1^{er} juin, à l'école élémentaire de Vignoc, nous avons pu assister à la représentation théâtrale de fin d'année intitulée "Mystérieuse et Sanguinolente".

Six élèves de CM2, ayant suivi des cours tous les mardis soirs durant l'année scolaire, ont interprété avec talent leurs personnages comme Michel l'agriculteur en mission, Pichie la sorcière du Moyen Age, Jacques le clochard mélomane, Jessica la Roche la styliste richissime, Rosa sa domestique - porte - manteau et Patrick le boucher caractériel. L'ensemble de la pièce a été mise en scène et dirigée par leur professeur, Marine Bucher.

Bravo aux jeunes acteurs pour ce spectacle et à leur professeur qui intervient également lors des TAP.

jardins familiaux

**Jardins familiaux au Vallon des fraîches :
des parcelles disponibles**

Le jardin familial est un lieu de jardinage et un espace pour développer le lien social.
Petit coin de nature à proximité du bourg et rapidement accessible à pied, la commune met à la disposition de ses habitants une surface de terre destinée aux cultures potagères ou florales.
Une parcelle de 50 m² est concédée en échange d'une participation financière annuelle de 30 €.
L'attribution se fait sous réserve d'une inscription préalable et de la signature d'un engagement au respect du règlement.
Renseignements auprès du secrétariat de la Mairie.

l'aide aux devoirs

Un bilan positif ! des remerciements !

et un appel aux bonnes volontés ...

Depuis trois années, la Mairie propose aux enfants qui restent à l'accueil périscolaire et qui le souhaitent, l'aide aux devoirs, le soir, après l'école.

A sa mise en place, cette aide était proposée les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les enfants ne s'y inscrivant plus les mardis et vendredis car ils n'en avaient pas l'utilité, elle est proposée actuellement les lundis et jeudis.

Cinq bénévoles (et parfois six) se mettent au service des enfants pour les aider à effectuer leurs devoirs. C'est un moment privilégié pendant lequel l'enfant est suivi, aidé, soutenu dans ses leçons. Ainsi, parents et enfants qui rentrent tard à la maison, se retrouvent sereins et disponibles, libres de profiter pleinement de la soirée familiale.

Au nom des parents des élèves de l'école élémentaire qui fréquentent "l'aide aux devoirs" et au nom de la Municipalité, nous tenons à remercier vivement les bénévoles pour leur engagement et leur dévouement ! Ils sont présents chaque semaine de l'année scolaire !

Les bénévoles seraient heureux d' étoffer leur équipe !

**Si vous êtes
disponible
le lundi
ou le jeudi
de 17h à 18h
- de façon régulière
ou occasionnelle -
venez les rejoindre
en vous inscrivant
à la Mairie.**



école maternelle

Les élèves des classes de Brigitte Cangy et Françoise Denoual se sont rendus à la ferme de la Grande Touche à Pacé, le mardi 15 mai 2018, pour découvrir un élevage de chèvres. Les enfants ont donné le biberon aux petits chevreux.



Comme tous les ans, en fin d'année, les élèves de la grande section vont au centre du Huc le vendredi après-midi pour l'activité poney.



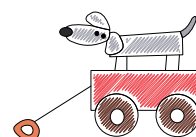
Les élèves de moyenne et de grande section travaillent sur le thème des pirates et se sont rendus à Saint Malo, le mardi 5 juin 2018, visiter le bateau musée l'Etoile du roy.



Les CP et les CE1 ont fait la lecture aux maternelles.



Des enfants de l'élémentaire et de la maternelle, ont défilé pour le carnaval sur le thème des Dragons.



05

Pendant la semaine de la maternelle, les parents étaient invités à venir jouer avec les enfants, tous les matins pendant 1 heure.



bibliothèque



plus de 320 livres lus lors du concours de Lecture !

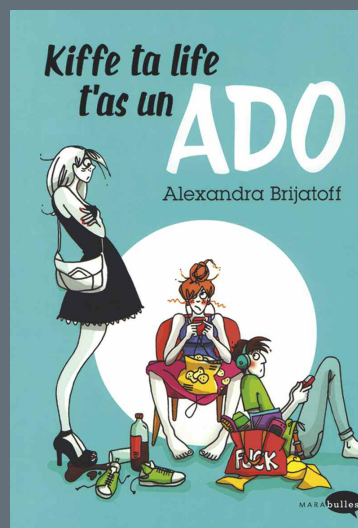
Tous les 2 ans, la bibliothèque organise un concours de lecture à l'attention des enfants du CP au CM2.

L'objectif de ce concours est de donner le goût de lire aux enfants, de leur ouvrir une porte vers la lecture plaisir. Mission accomplie pour cette troisième édition puisque 32 enfants ont participé au concours et 327 livres ont été lus !



Lors de la remise des prix à la bibliothèque, près de 50 personnes sont venues applaudir les enfants. Chaque jeune lecteur est reparti avec un livre et un crayon décoré offerts par la municipalité de Vignoc. Les six plus chanceux ont gagné, par tirage au sort, un chèque-lire. Un bravo particulier à Ninon Brunel, 44 livres lus, et à Côme Person-Gautier, 24 livres lus, qui sont nos plus grands dévoreurs de livres de cette édition. Merci à l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui participe activement à la préparation de ce concours. Félicitations à tous les participants et rendez-vous à Noël 2019 pour la prochaine édition !

un p'tit conseil de lecture



©Alexandra Brijatoff

"Kiffe ta life t'as un ADO" d'Alexandra Brijatoff, aux éditions Marabout, 2017

Cette bande dessinée fera sourire (rire aux éclats ?) tous ceux qui côtoient des ados, ou qui se souviennent de leur adolescence... D'accord, il y a quelques clichés, mais impossible que ces moments de la vie quotidienne ne résonnent pas avec l'un ou l'autre de vos souvenirs. Les dessins sont drôles, la bonne humeur et la bienveillance sont de mise, les répliques sont vives, et parfois tranchantes. Tous les ingrédients sont réunis pour vous faire passer un bon moment !

argent de poche

Adhérer au dispositif Argent de poche, c'est s'investir dans la commune et participer à une action citoyenne ! Durant les vacances de printemps, Elisabeth Bouget, Elisa Ricolleau et Romain Lapierre ont pendant deux matinées, sous la houlette de Pascal Barbier, responsable du service technique, participé à la remise en état et au nettoyage de bancs qui viendront, après peinture, compléter les deux déjà en place autour des terrains de boules.

« Si toi aussi tu as entre 16 et 18 ans et désires GAGNER UN PEU D'ARGENT DE POCHE, renseigne-toi sur les conditions auprès du secrétariat de la Mairie pour les vacances d'été ».

06



vous cherchez un complément de revenus ?

La commune recherche des volontaires rémunérés pour réaliser les états des lieux lors des locations de la salle polyvalente. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.

le Refuge

Nouveau au Refuge

Nous avons obtenu l'agrément Loto par la Française des Jeux. Vous pouvez donc jouer aux jeux de tirage (Loto, Euro millions, Keno, Joker +) et réaliser vos paris sportifs (Loto foot et Parions sport).

Événement passé

Le samedi 5 mai, nous avons organisé, en collaboration avec la boulangerie, un concert de Jazz avec le groupe Jazz O Feel. Ce rendez-vous a réuni environ une centaine de personnes. La restauration "hot dog frites" a été réalisée par Grégoire et Alison. Ce fut un moment très convivial et apprécié des personnes présentes. A refaire !!!!!

A VENIR Diffusion de l'ensemble des matchs de l'équipe de France pendant la coupe du monde de football

Pour info, les premiers matchs de poule de la France sont prévus :

- le jeudi 21 juin à 17h00 (France - Pérou)
- le mardi 26 juin à 16h00 (France - Danemark)

Apéro-concert le vendredi 03 août 2018 à partir de 19h assuré par "Les Passants", duo de reprise de chansons françaises.

De nouveaux services à l'épicerie : livraison à domicile et drive



CUMA

La Cuma (Coopérative d'utilisation de matériel agricole) est née en 1988 de la volonté des agriculteurs de Saint-Symphorien, Vignoc, Hédé-Bazouges, Guipel et Langouët de mutualiser les matériels.

Pour fêter les 60 ans de la Cuma, trois anciens présidents étaient présents : Marcel Barbou, de Vignoc (10 ans), Marcel Bohuon, de Saint-Symphorien (15 ans), et Rémy Morel, de Langouët (11 ans). La journée a permis de réunir autour d'une paella, dans les locaux de la zone du Pont-de-Bintin, une cinquantaine de personnes.

Contact : chauvin-gaec.alain@orange.fr

appel aux bénévoles

Je m'appelle Benoite et j'ai 9 ans. Je vais m'installer avec ma famille à Vignoc, mi-juillet. Trisomique 21 avec des troubles du comportement, je suis en train de sortir de ma bulle grâce à tous les bénévoles qui viennent jouer avec moi, 1h30 par semaine, selon la méthode des « 3i ».

Cette méthode (interactive, individuelle et intensive), à la portée de tous, fondée sur le jeu, l'affection et l'enthousiasme, a fait ses preuves. Vous pouvez le demander à mes frères et sœurs qui me trouvent beaucoup plus présente, et passent plus de temps avec moi...

Alors, N'HESITEZ PAS ! Si vous avez plus de 17 ans et pouvez venir jouer avec moi, contactez ma maman : 02 97 75 40 90 / 07 88 34 50 82. Merci

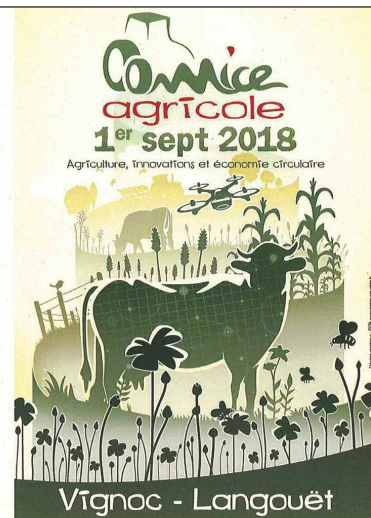


comice agricole

Le samedi 1^{er} septembre se déroulera à Vignoc et Langouët le comice agricole de l'ex canton de Hédé.

Le thème de cette année est « Economie circulaire et agriculture » avec la présentation de la coopérative agricole terre de lin (matériaux composites) en partenariat avec la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Parallèlement au comice, la maison BIO CLIM HOUSE sera ouverte aux visites et une conférence de Henri Duchemin sur les abeilles est en cours de programmation. De nombreux éleveurs sont attendus et le concours de labour en matinée s'annonce d'ores et déjà comme un événement festif et convivial. Pour les enfants : des animations et une mini ferme.

Le comité d'organisation du Comice recherche des bénévoles. Merci de s'inscrire en mairie



AMIS JARDINIERS,

Dans le cadre du Comice Agricole, nous invitons tous les jardiniers du Canton de Hédé, amateurs ou passionnés, à participer au concours des plus beaux fruits et légumes. Venez nombreux avec votre panier avant 10h00.



aux alentours

découverte du bocage

La communauté de communes organise en partenariat avec la LPO35, cet été, des sorties nature à la découverte du bocage :

- **vendredi 29 juin** (20h-22h30)

Vieux-vy-sur-Couesnon

Bocage de nuit, entre imaginaire et réalité
- **septembre 2018**

Saint Aubin d'Aubigné/Mouzé

Sur la trace des animaux du bocage

Ces animations sont gratuites, et ouvertes aux familles (enfant à partir de 8 ans).

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire, contacter Laetitia Heuzé (LPO) au **06.52.11.35.47**.



associations

ALLEGRO

Les inscriptions à l'école de musique ALLEGRO seront ouvertes à partir du 22 mai 2018, sur rendez-vous au secrétariat **02 99 13 24 89** ou allegroval-dille@orange.fr. Des formules pour tous les goûts et tous les niveaux, de 4 ans (moyenne section de maternelle) à 99 ans.



Toutes les informations sur le site : ecole-allegro.fr

Certains cours peuvent avoir lieu à Vignoc en fonction des instruments et du nombre d'inscrits.

Manifestation musicale à venir :

- **Concert Eveil** à la salle polyvalente de Saint Médard :
le mercredi 27 juin à 16h

Vignoc Gym Danse

Vignoc Gym Danse est une association qui vous propose des cours tout au long de l'année. Les disciplines proposées sont variées : pour les adultes (zumba, body cardio, renforcement musculaire) et pour les enfants (danse modern'jazz à partir de 4 ans et hip-hop). Tous les cours proposés sont dispensés par des professionnels. Les cours s'adressent à des amateurs de tous niveaux, motivés, désireux d'apprendre.

Tous les ans, l'association organise un gala de danse le 3^{ème} week-end de juin.

Si vous êtes intéressés par les cours, nous serons présents au forum des associations le 8 septembre prochain. Vous pouvez également nous joindre pour tous renseignements à l'adresse suivante : vignocgymdanse@gmail.com

OSVIDH

L'Office des Sports du Val d'Ille Aubigné Dingé Hédé propose différentes activités pour les enfants de 10 à 17 ans pendant les vacances d'été. Des camps, mais aussi des stages à la journée.

Renseignement auprès de :

• Yannick BITAULD 06 76 06 91 44 / yannick.bitauld@osvidh.fr
• Typhène GUILLE 06 12 73 43 36 / typheneguille@gmail.com

www.osvidh.fr > page facebook OSVIDH

les vacances,

un droit pour tous

Pourtant encore nombreux sont ceux qui n'ont pas les moyens financiers de partir.

Le Secours populaire 35 propose à tous un coup de main avec 6 formules de vacances de 7 à 77 ans.

Se renseigner auprès du Secours populaire de Rennes :

14 rue des Veyettes, 35000 RENNES

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tél. **02 99 53 31 41** / contact@spf35.org

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

MOUILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MANGER EN QUANTITÉ SUFFISANTE

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

événement



A la rencontre de notre patrimoine le 3 juin 2018

Une cinquantaine de personnes ont répondu à cette proposition de balade à la rencontre du patrimoine. Nous les remercions de leur participation. Merci à M. Bruchet-Méry, propriétaire du château de nous avoir commenté la visite.

L'espace de la Motte à Madame a permis de découvrir la structure du X^e siècle avec ses douves sur laquelle étaient édifiées la fortification de bois et la basse-cour selon la structure des tout premiers châteaux forts. La visite du manoir de Montbourcher, dont dépendait Vignoc, a permis d'observer la magnifique façade du XVI^e siècle et d'évoquer comment se nourrissaient les Vignocois au Moyen-âge.

Les féminines et les seniors de l'ASVHG à l'honneur en cette fin de saison

C'était un week-end particulier (26 et 27 mai) pour l'ASVHG puisque 3 équipes étaient engagées dans 2 finales départementales pour les féminines et une demi-finale en Coupe Maxime Portier pour les seniors.

Les U15 féminines, coachées par Hélène Guillard, remportèrent la finale du challenge 35 à La Mézière après un match intense qui se finit sur le score de 5 buts à 4 contre la très bonne équipe du CPB Bréquigny.

Dimanche après-midi, c'était au tour des **U13 féminines**, entraînées par Ludovic Fabre, de tenter l'exploit en finale de la Coupe 35 sur le terrain de Bédée contre l'équipe de Breteil-Talensac. La chance tourna le dos à l'équipe puisqu'elle dut s'incliner sur le score de 2 à 1 après avoir raté un pénalty et tiré sur la barre transversale.

Les seniors, en milieu d'après-midi, sur le stade de Breteil et devant 400 personnes, ne purent faire mieux que leurs consœurs. Dans un match tourné vers l'offensive avec 5 buts, les protégés de Sébastien Coualan et de Johann Bazin durent s'incliner sur le score de 3 à 2. Malgré tout, la présence de nos équipes pour ces finales témoigne de la vitalité du club. Notons aussi la très belle 3^{ème} place sur le podium pour nos U15 garçons dans leur championnat régional.

08



X Un pique-nique géant est organisé pour clore cette fin de saison le vendredi 29 juin à partir de 18h. Tous les joueurs, joueuses, parents et supporters de l'ASVHG sont les bienvenus. D'ici là, notre AG du 15 juin aura permis de faire le bilan sportif et humain de cette saison tout en proposant les grandes lignes du projet éducatif de l'année prochaine.



ASVHG Basket

Fête du club ASVHG Basket (Vignoc Hédé Guipel)

Très beau succès pour la fête du club de Basket ASVHG de Hédé qui s'est déroulée le samedi 9 juin 2018. En effet, plus de 90 joueurs, de tous âges, ont participé au tournoi et 10 enfants du groupe des «Eveils» ont réalisé une démonstration. De plus, cette fête du club de basket de Hédé a permis de récompenser 3 équipes pour leur 1^{ère} place en championnat : U15 G1 et G2, et le groupe des U20 F. Cette journée fut clôturée par un dîner avec 130 personnes sous le soleil et en toute convivialité.

Merci aux bénévoles et à tous les participants (joueurs et parents).

Permanence réception Dossiers de Ré-inscription, saison 2018/2019

Le club de basket ASVHG Hédé, organise deux permanences afin de recevoir les dossiers de RE-INSCRIPTION pour la saison 2018/2019.

Vendredi 22, vendredi 29 juin, 18 h à 20 h.

Salle des sports de Hédé, Hédé-Bazouges.

Tarif : consulter le site internet : asvhgbasket.org.

Inscription avant le 29 juin

X Contact : asvhgbasket.adhesion@gmail.com
<http://asvhgbasket.org>



ASPHALTE Guipel

Notre club est composé d'athlètes et d'adultes provenant de 31 communes cette saison, avec pas loin de 180 adhérents, avec un niveau sportif de départemental à national. Nous aborderons dès l'an prochain un nouveau virage avec l'arrivée du stade communautaire d'athlétisme à Guipel. A ce titre, le club met en place de nouveaux créneaux pour les jeunes et le running. Ces nouvelles offres vont permettre d'étendre la capacité d'accueil des différentes sections, Athlé Santé et coaching de remise en forme, pour running débutant, et le running classique, mais surtout pour la pratiques des plus jeunes de 7 à 21 ans. L'objectif du club sera de passer à 200 licenciés dans les années à venir grâce à ce nouvel outil. Des séances d'essai seront possibles dès le mois de septembre, avec une journée phare le samedi 22 septembre dès le matin pour les 12 à 21 ans, l'après midi pour les plus jeunes, 7 à 11 ans.

Nous serons présents dans un grand nombre de forum, la pré-inscription en ligne sera possible dès la mi-juin sur le notre nouveau site web :

<https://sites.google.com/view/asphalteguipel>

OCAVI

L'association Ocavi (Office Communautaire des Associations du Val d'Ille Aubigné) met à disposition du matériel d'éclairage, de sonorisation, de projection, d'exposition, de cuisines (friteuse, faitout, poêle à paëlla, barbecue, crêpière, percolateur, thermos) et de réception (barnum, buvette, tables et bancs, podium) aux associations adhérentes du Val d'Ille Aubigné, ainsi que son site internet www.ocavi.fr pour annoncer vos événements.

Pour tous renseignements : **ocavi**
09 86 77 87 97 / contact@ocavi.fr
Horaires d'ouverture : le lundi et le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Le mardi de 9h30 à 12h30.

conseils municipaux

Compte rendu du Conseil Municipal du 1er mars 2018

Eclairage Public

Les usagers de la voie bis rue des écoles demandent un éclairage car de jeunes enfants la fréquentent régulièrement.

Le conseil municipal accepte le projet d'extension de la voie bis rue des écoles qui s'élève à 9 150.20 € HT - (10 980.24 TTC).

Administration générale – Location de la salle polyvalente

Le conseil municipal approuve la proposition tarifaire de la salle polyvalente pour la personne organisatrice de bals, à savoir 168 € /location et 21 € de chauffage/location sur la base de 10 locations/an.

Administration générale – Personnel communal

La commune compte, parmi son personnel communal, un agent communal sapeur-pompier volontaire affecté au centre de secours de la commune de Gévezé.

La disponibilité du sapeur-pompier volontaire nécessite d'être encadrée par une logique de partenariat avec le SDIS 35.

Le conseil municipal approuve la convention relative à la disponibilité pendant le temps de travail d'un sapeur-pompier volontaire employé par la commune de Vignoc.

Administration générale

Consultations			
Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
• Trappe	Atelier	Design carrosserie - Vignoc	281,78 €
• Formation habilitation électrique	Atelier	Forhom - Rennes	348,00 €
• Contreplaqué pour salle polyvalente - éclairage	Salle polyvalente	Dispano - St Jacques de la lande	535,51 €
• Panneaux pour obsèques	Atelier	AWI - Gévezé	134,71 €
• Vêtement de travail	Atelier	SOFIBAC - St Malo	276,96 €
• Remplacement mitigeur	Ecole maternelle	PARTEDIS - Rennes	1229,88 €
• Démontage et remontage sono	Salle polyvalente	WEST Integration - Montgermont	720,00 €
• Aération-décomptage-sablage	Terrain de foot (honneur)	MASSART - Montauban de B.	4993,68 €
• Remise en état d'un hydrant - fuite	Rue de l'Ille	SAUR - Mordelles	212,40 €
• Panneaux treillis soudés - remplacement suite chute d'arbre	Déchetterie	VERALIA - Rennes	129,64 €

Décision de ne pas préempter

Adresse du bien	Propriétaire	Acquéreur	Nature du bien	m²	Prix
18 allée du Moulin	Consorts Leduc	M Mathieu Gerboin et Mme Sarh Wons	terrain bâti	892	203 000 € + frais d'acte
Allée du ruisseau	Mme Evelyn Lebreton	M et Mme Alain Briard	terrain à bâtir	400	63 000 € + frais d'acte
Allée du ruisseau	Mme Evelyn Lebreton	M Tommy Gugger et Mme Elodie Baudet	terrain à bâtir	400	63 000 € + frais d'acte
Vallon des Fresches	Groupe Launay	M Daniel ST Cast	terrain à bâtir	370	63 100 € + frais d'acte + géomètre
Vallon des Fresches	Groupe Launay	Mme Karine Vanicatte	terrain à bâtir	307	52 100 € + frais d'acte + géomètre
9 rue des écoles	M et Mme Léon Urvoey	M et Mme Yannick Richard	terrain bâti	866	182 000 € + frais d'acte
7 all. des hirondelles	Consorts Ferré	M Marc Blanchet et Mme Marie Communier	terrain bâti	667	185 000 € + frais d'acte

Finances - Don

A la suite du décès de Madame Marie Lavoquet, ancienne conseillère municipale et membre du CCAS, le conseil municipal approuve le versement d'un don d'un montant de 60 € à l'association EMMAÜS, conformément au souhait de la famille.

Administration générale – Voie de la Liberté

L'association du « Comité de la Voie de la Liberté » a pour objet :
– d'entretenir et de développer les sentiments de reconnaissance et d'admiration ;

– de faire procéder à la pose, l'entretien et la réhabilitation à l'identique des bornes kilométriques d'un modèle spécial et allégorique, qui, jalonnant la marche des éléments avancés de la 3^{ème} Armée U.S.A., symbolisent la voie de la liberté ;

– de diligenter auprès des pouvoirs publics les démarches néces-

saires à la réalisation conservation et la réhabilitation de la Voie de la Liberté.

Le conseil municipal adhère au comité de la Voie de la Liberté pour une cotisation annuelle de 250€.

Association – ASVHG Basket

Depuis plusieurs années, la commune de Vignoc, en partenariat avec le Département et l'association ASVHG Basket, participe au financement de l'emploi de l'éducateur en milieu associatif. A ce jour, il y a lieu de renouveler la convention annexée à la présente délibération.

La convention vise à préciser les obligations respectives de chacune des parties concernées par le financement du poste. Les communes s'engagent, à apporter à l'association une aide financière à hauteur de 33 % du coût du poste, au prorata du nombre des adhérents.

Sports - Terrain synthétique

L'association intercommunale ASVHG souhaite, pour l'entraînement de ses équipes pendant la période hivernale, disposer d'un terrain de football synthétique, afin d'assurer à ses membres de meilleures conditions de pratique sportive.

Depuis déjà deux ans, à l'initiative de l'équipe dirigeante ASVHG, des séances de travail réunissant les maires des communes partenaires (Vignoc, Hédé, Guipel) et des communes voisines dont les jeunes participent au club (Langouët, St Symphorien, St Gondran) ont permis de dégager les principes de base permettant l'élaboration d'un tel projet.

Il est acté par tous que cet équipement sera hébergé dans le complexe sportif de VIGNOC, à la place du terrain d'entraînement actuel.

Les derniers développements sur ce type d'équipement préconisent d'utiliser une technologie dite « PROMAX », c'est-à-dire sans billes de caoutchouc recyclé (SBR). Il s'agit d'un produit sans HPA (matériau suspecté d'être cancérigène), mais d'un coût supérieur d'environ 60K€. Le montant total de l'équipement serait donc de 700K€ TTC.

Le tableau ci-dessous donne une clé de répartition des contributions des différents partenaires financiers (Département, CCVIA, FFF, et communes dont VIGNOC qui assurera la maîtrise d'ouvrage, et sera propriétaire du terrain).

financement	
Projet synthétique	700 000 €
CCVIA	128 000 €
Département	100 000 €
FFF	30 000 €
Reste à charge communes	442 000 €

Il est proposé la répartition de la contribution suivante aux communes partenaires :

communes	licenciés	habitants	participation	part invest
Hédé/Bazouges	66	2123	0,400	125 709,985 €
Guipel	54	1712	0,325	102 155,474 €
Saint Symphorien	8	659	0,084	26 454,519 €
Langouët	21	594	0,120	37 722,662 €
Saint-Gondran	7	534	0,070	21 957,358 €
Vignoc	71	1811		128 000,00 €
	227	7433		442 000,00 €

NB : Il convient de bien noter que sur la base des mêmes critères de partage, la part de la commune de VIGNOC devrait être de 122 968 €. Notre contribution est donc un peu plus forte, et a fortiori, celle de nos partenaires, un peu plus faible.

Notre contribution à ce projet devrait toutefois pouvoir se faire en autofinancement. En effet, les versements 2018 de l'aménageur au titre du PAE de la ZAC du Vallon des Fresches, pour la partie du Tertre, est de 170K€ payable au 1/11/2018. Cette contribution est déjà fléchée pour le financement d'une salle de sport.

Le conseil municipal décide de la construction d'un terrain de football synthétique respectant les normes environnementales et sanitaires en vigueur à la date de mise en service des équipements, en partenariat avec les communes partenaires du club ASVHG.

Environnement - Installation classée - Projet SOGETRAP

Il est nécessaire de mettre en place des critères d'attribution pour les lots communaux à vendre. Il est proposé de retenir en priorité les critères suivants :

- Les demandeurs locataires sur Vignoc et désirant s'installer à titre de résidence principale.
- Les personnes habitant Vignoc mais désireuses de se rapprocher du centre bourg et garantissant que leur résidence principale sera celle construite sur le lot choisi.
- Les jeunes ménages « primo-accédant » avec un ou plusieurs enfants.
- Les jeunes ménages « primo-accédant » sans enfant.

Urbanisme - ZAC « Vallon des Fresches »

Cahier des charges des lots 4-22, 4-4

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges.

Celui-ci indique le nombre de m² de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales.

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots n° 4-22, 4-4, informations contenues dans le cahier des charges.

10

Compte rendu du Conseil Municipal du 12 avril 2018

Finances - Création d'un budget annexe - Quartier du Chêne Augue

A la suite de l'étude sur le « Programme Communal d'Action Foncière » (rapport remis en octobre 2015), il a été proposé une densification du quartier du Chêne Augué. La réalisation de 11 lots dans ce quartier nécessite la création d'un budget annexe intitulé « Quartier du Chêne Augué ». Le budget inscrira toutes les dépenses et recettes relatives au projet d'urbanisation du quartier et reprendra les écritures réalisées sur le budget principal de 2017.

Finances - Vote du compte de gestion et compte administratif

Exercice 2017

Section	Dépenses	Recettes	Excédent
Fonctionnement	1 220 190,41 €	1 379 052,07 €	158 861,66 €
Investissement	378 232,20 €	640 725,42 €	262 493,22 €

Le détail de l'exercice 2017 est consultable sur le site de la commune ou en mairie.

Finances - Vote des taux d'imposition Exercice 2018

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2018 identiques à ceux de 2017 à savoir :

Taxe d'habitation	15,40 %
Taxe foncière bâtie	18,68 %
Taxe foncière non bâtie	47,27 %

Finances - Budget principal primitif 2018

Le budget primitif 2018 est équilibré comme suit :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 317 716 €	1 317 716 €
Investissement	1 057 221 €	1 057 221 €

Administration générale

Consultations			
Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
• Machine à bois révision	Atelier	Ouest affutage - Fougères	325,48 €
• Bulletin municipal	Mairie	Le Colibri imprimeur - Cesson-Sévigné	2 005,20 €
• Tubes métalliques pour fabrication chariots	Salle polyvalente	RUBION - Rennes	1 284,41 €
• Panneaux bois	Salle polyvalente	Dispano	1 063,17 €
• Drapeaux	Mairie	Atelier Lemée - Rennes	164,64 €

Décision de ne pas préempter					
Adresse du bien	Propriétaire	Acquéreur	Nature du bien	m ²	Prix
Zac Vallon des Fresches	Groupe Launay	Victorien Lecarpentier et Fanny Recand	terrain à bâtir	510	60 000 € + frais d'acte + géomètre
		Alexis Rivasseau et Maëva Moulié	terrain à bâtir	371	62 850 € + frais d'acte + géomètre
		Blandeau Rémi	terrain à bâtir	613	110 000 € + 7700 € frais négo + frais d'acte
		Abdulla Yilmaz	terrain à bâtir	388	66 800 € + frais d'acte + géomètre
		Karen Bigot	terrain à bâtir	439	57 000 € + frais d'acte + géomètre
		Jérôme Landais et Méghann Biligne	terrain à bâtir	378	64 000 € + frais d'acte + géomètre
		Tatiana Rastocie	terrain à bâtir	426	57 000 € + frais d'acte + géomètre

Administration générale - Bibliothèque

Afin d'offrir plus de variété de lecture aux adhérents de la bibliothèque municipale, il est proposé de conventionner avec la commune de Langouët. La convention a pour but de formaliser les modalités d'échanges des ouvrages entre les deux communes. Le conseil municipal valide la convention.

Batiments communaux - Accessibilité des bâtiments

Les gestionnaires des ERP et IOP ont l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à tout exploitant d'ERP/IOP de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de ses établissements.

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. La commune de Vignoc pour des raisons financières et techniques étale la programmation en deux périodes de trois ans (2018 à 2020 et 2021 à 2023) et une dérogation (étage de l'ancienne école élémentaire).

Le conseil municipal approuve l'Agenda d'Accessibilité Programmée tel que présenté pour mettre en conformité les ERP et IOP de la commune.

Agenda consultable en mairie.

Urbanisme - ZAC Vallon des Fresches

Le conseil municipal valide le plan d'aménagement d'urbanisation du secteur du Tertre.

Urbanisme - ZAC Vallon des Fresches

Cahier des charges des lots 4-02, 3-08, 1-38

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 4-02, 3-08, 1-38, informations contenues dans les cahiers des charges.

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **Mr JOUAN** assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de **Hédé-Bazouges**, le mardi de 9h à 12h. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **Mr RIMASSON** assurera tous les 15 jours à la mairie de **La Mézière** le vendredi de 9h30 à 12h30. Prendre contact au **02 99 69 33 36**.

Compte rendu du Conseil Municipal du 03 mai 2018

Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - ALSH La Mézière

Une convention de partenariat avec l'ALSH de La Mézière pour l'organisation du centre de loisirs à Vignoc est signée tous les ans. Elle a pour objet de contractualiser l'aide de la commune à organiser et gérer le centre de loisirs de Vignoc en versant une subvention à l'association. Le montant demandé est de **9.95 € à la journée/enfant** avec un minimum de 2 100 journées/enfants par an, et en mettant à disposition du centre de loisirs les locaux communaux.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association Accueil et Loisirs de La Mézière pour l'année 2018 pour un montant de participation de **9.95 €** à la journée par enfant.

Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse - Ecoles

Lors du conseil extraordinaire commun aux deux écoles, le 15 décembre 2017, les délégués des parents d'élèves ont demandé une modification des horaires scolaires.

Une réunion de travail (dont l'objet était de proposer de nouveaux horaires scolaires) a alors été organisée par la municipalité le 22 janvier 2018, réunion à laquelle tous les représentants des parents d'élèves, les directions des deux écoles et les élus en charge des Affaires scolaires étaient conviés.

A l'unanimité, lors de cette réunion, les horaires suivants - identiques aux deux écoles - ont été votés :

8 h 45 - 12 h 15 / 13 h 50 - 16 h 00

La pause méridienne serait donc allongée de 5 minutes.

Les enfants ont accès aux écoles 10 minutes avant l'heure scolaire : ils pourraient donc arriver à 8 h 35 et à 13 h 40.

L'accueil périscolaire serait ouvert de :

- de 7 h 30 à 8 h 35
- de 12 h 15 à 13 h 40 avec service du déjeuner
- de 16 h à 16 h 20 : récréation gratuite.
- de 16 h 20 à 19 h : accueil périscolaire avec service du goûter.

Les parents, consultés par suffrage, ont choisi les nouveaux horaires et le conseil municipal les a validés.

Voirie - Dénomination des voies dans le quartier du Tertre (ZAC) et quartier du Chêne Augue (8 lots)

La dénomination des rues de la commune et de numérotation des bâtiments a été proposée par la commission urbanisme le 10 avril dernier.

Le conseil municipal valide les noms attribués à l'ensemble des voies communales :

Quartier du Tertre

- | | | |
|------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| 1 - rue du clos de la pierre | 4 - impasse des vergers | 7 - impasse du Tram |
| 2 - impasse des vignes | 5 - impasse des pommiers | 8 - impasse du Tacot |
| 3 - impasse des poiriers | 6 - rue du champ poupirau | 9 - Voie de la liberté |
| | | 10 - Parking de la Gare |

Quartier du Chêne Augué Impasse de la plaine verte

Urbanisme - ZAC Vallon des Fresches

Cahier des charges des lots tranches 5 (tertre) N°55, 54, 50, 48, 47, 43b, 37, 2 tranches 4 et 1 (nord bourg) 4.07, 1.02

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots tranche 5 (Tertre) : n°55, 54, 50, 48, 47, 43b, 37, 2 -Tranche 4 et 1 (Nord bourg) : 4.07, 1.02, informations contenues dans le cahiers des charges.

Administration générale

Consultations				
Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC	
• Evier et mitigeur (bar)	Salle polyvalente	PARTEDIS - Rennes	320,39 €	
• Plan de travail (bar)	Salle polyvalente	Dispano - Rennes	998,16 €	
• Mobilier	Salle polyvalente	MAC - Tinteniach	18 203,28 €	
• Taille de haie de sapins	Atelier	Alix Jean-Luc - La Chapelle Chaussée	240 €	
• Switch réseau	Déchetterie	APLON	169,36 €	
• Barillets	Mairie	LTM 35	1 184,40 €	
• Poste à souder	Salle de jeu+SP+ Garderie	JLS Techniques	2 149,02 €	

Décision de ne pas préempter

Adresse du bien	Propriétaire	Acquéreur	Nature du bien	m²	Prix
Le clos bautreis	SCI AGGL	Rodolphe Rousseau	terrain à bâtir	254	37 000 € + frais d'acte

Les comptes-rendus complets sont consultables sur le site de la commune ou en mairie.



urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre.

M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire

• MOREAU Anthony et FROCAIN Anne-Sophie

ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-12
maison individuelle 15/03/2018

• GUGGER Tommy et BAUDET Elodie

Allée du ruisseau
maison individuelle et carport 19/04/2018

• GENET Olivier et LEZORAY Marine

ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-06
maison individuelle 22/03/2018

• RICOLLEAU Philippe et Isabelle

ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-03
maison individuelle 29/03/2018

• GEFFRAULT Maxime et LAURENT Emilie

ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-08
maison individuelle 29/03/2018

• LECARPENTIER Victorien et RECAND Fanny

ZAC Vallon des Fresches, lot n°1-18
maison individuelle 12/04/2018

• BRIARD Alain et Brigitte

Allée du ruisseau maison individuelle 07/05/2018

• SAINT CAST Daniel

ZAC Vallon des Fresches, lot n°4-04
maison individuelle 23/05/2018

• BLANDEAU Rémi et Julie

ZAC Vallon des Fresches, lot n°3-14
maison individuelle 31/05/2018

Déclarations préalables

• GERBOIN Mathieu

18 allée du moulin / changement et ajout de menuiseries
19/03/2018

• BELHOMME Michel

La Grèlehais / création d'ouvertures 06/04/2018

• RONCERAY Patrick

17 allée du Moulin /carport 18/05/2018

• QUINIO Julien

3 chemin du Chêne augué / création d'une fenêtre de toit 23/04/2018

• RICHARD Yannick

9 rue des Ecoles / extension 26/05/2018

• HONORE Christian

2 square des Fraîches / véranda 27/05/2018

• HOUEIX Stéphane

11 rue des Roseaux / abri de jardin 29/05/2018

• FISCHMEISTER Cédric

4 allée des Grandes Guérinains
remplacement d'une fenêtre de toit par une gerbière
29/05/2018

• SALOU Pierre

29 allée du Clos long / extension 05/06/2018

• HARDY Erwan

3 allée des Primevères / carport et clôture 05/06/2018

• MONFORT Nicolas

6 rue des Fraîches / clôture 31/05/2018

dates à retenir

Vendredi 29 juin
Pique-nique géant
organisé par l'ASVHG Foot

Vendredi 29 juin
Soirée festive du centre de loisirs :
le centre de loisirs de Vignoc fête ses 5 ans : spectacle d'enfants, musique, expo photos. RDV autour du four à pain à partir de 19h (cuisson possible de tartes et pizzas)

SUPER ANNIVERSAIRE
CENTRE DE LOISIRS



29 JUIN 2018
VIGNOC

Dimanche 1er juillet
Inauguration de la salle polyvalente
rénovée - 10h30
Bal en après-midi
organisé par le CCAS et animé par M&S

Réunion publique le 3 juillet
à 18h à la salle polyvalente : "Que mangent les écoliers de Vignoc ? D'où viennent les produits alimentaires ? Comment sont-ils préparés ? Qui les prépare ?

Samedi 7 juillet
Moules frites organisé par le Comité
des Fêtes et feu d'artifice

Dimanche 5 août
Bal en après-midi
organisé par le CATM
et animé par M. Blanchard

Dimanche 26 août
Bal en après-midi
organisé par le CCAS
et animé par M. Simon

Du 7 au 14 octobre
Semaine bleue
organisée par le CCAS

Samedi 20 octobre
20 ans du club
de l'ASVHG Foot

Dimanche 28 octobre
Bal en après-midi
organisé par le CATM
et animé par M. Renault

Samedi 1er septembre
Comice agricole

Samedi 8 septembre
Forum des associations - 9h à 13h

Dimanche 9 septembre
Bal en après-midi organisé
par le Club de la Bonne Entente
et animé par M. Blanchard

Vendredi 14 septembre
Réunion publique

Dimanche 16 septembre
Bal en après-midi organisé par
le CATM et animé par M. Gerbeau

Samedi 29 septembre
La municipalité en collaboration
avec l'association Arts et Culture
vous convie à la fête de la
pomme autour du four à pain.

Dimanche 4 novembre
Bal en après-midi organisé
par le Club de la Bonne Entente
et animé par M. Blanchard

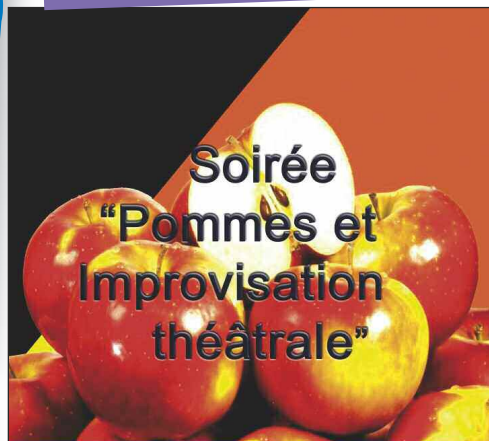
Dimanche 18 novembre
Bal en après-midi organisé
par le Club de la Bonne Entente
et animé par M. Renault

Dimanche 25 novembre
Braderie organisé par l'ASVHG Basket

Dimanche 16 décembre
Bal en après-midi organisé par
le CATM et animé par M. Simon

espace Arts et Culture

Exposition des travaux de l'atelier
peinture Vignocois à la bibliothèque
de Vignoc **du 9 au 28 juin.**



à VIGNOC:

Samedi 29 septembre 2018
à 17h autour du four à pain
animée par le groupe
Improlocos de Dinan.

Entrée gratuite
Dégustation de tartes, pommes etc...

Soirée partenariat Arts & culture, Mairie, Comité des fêtes

La Mairie, Arts et Culture et le Comité
des fêtes sont heureux de vous proposer
une soirée **le samedi 29 septembre à 17h**

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI
8 SEPTEMBRE
2018



9H-13H
salle polyvalente

A l'issue de ce forum, vous êtes cordialement
invités au pot de l'amitié qui aura lieu autour
du four à pain. A cette occasion, vous pourrez
apporter une pizza, une tarte ou un pain à cuire
dans le four.

VIGNOC, Samedi 7 juillet 2018,

le Comité des Fêtes vous invite à sa soirée "Moules - Frites",
dans son centre bourg à Vignoc, au son du groupe Les Myriades.



PROGRAMME :

À partir de 18h00 : GODINETTE !
19h00 : Moules - Frites
21h00 : Bal populaire avec le groupe Les Myriades
23h00 : Défilé aux lampions du bourg à l'étang + feu d'artifice musical
01h00 : Fin du bal au bourg
Réservations au CAFE LE REFUGE, 4 place de l'église, VIGNOC / 02.99.69.80.00

13€ MENU ADULTE :
1 godinette
Moules/frites
1 part de tarte

6€ MENU ENFANT :
1 boisson
Hamburger/frites
1 crêpe